

80 kms/h : Vers des aménagements département par département

Qu'en sera-t-il dans le Gers



80 kms/h : Vers des aménagements département par département

Le Premier ministre lance, ce lundi, le débat sur la très controversée limitation de vitesse.

Entre associations d'automobilistes et associations de victimes la question va longtemps encore faire débat. Arrivée parmi les premières revendications des gilets jaunes la nouvelle limitation de vitesse mise en place au 1er juillet dernier a du plomb dans l'aile au moins telle qu'elle est appliquée. La fronde vient là aussi des départements ruraux, là où les réseaux routiers sont les plus pauvres en structures adaptées à la circulation d'aujourd'hui et en réseaux collectifs.

Et dans ce domaine le Gers peut être un exemple pas d'autoroute ou si peu, un réseau ferré très pauvre, des transports en commun réduits à leur plus simple expression. La plupart des conseillers départementaux s'élevaient avant son application contre cette mesure.,

Face à un premier ministre qui semblait s'arc bouter pour soutenir la mesure, le président Macron en personne avait à plusieurs reprises émis des doutes sur le bien fondé de cette mesure globale. Sur les six premiers d'application les résultats sont peu probants en matière de baisse de mortalité en tous cas moitié moins que les chiffres annoncés par des études très scientifiques, avancés par les tenants de la limitation. Sur le Gers le nombre de décès enregistré est le même que l'année précédente alors que 95% du réseau est concerné par la limitation à 80 kms/h

Une marche arrière, pourrait en plus faire penser que le gouvernement est désormais à l'écoute de son bon peuple. Département par département, préfet ou/et conseil départemental pourraient se prononcer sur des modulations de vitesse appropriée selon les axes et les tronçons ce qui était le cas jusqu'à présent .

Qu'en sera t il sur le Gers où les deux axes principaux RN21 et RN124 sont en très grande partie limités à 80kms/h.

Affaire à suivre